Envoyé en préfecture le 02/10/2023 Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02 Octobre 2023

ID: 056-215600784-20230928-DEL_2023_75-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Annette FREOUX à Marylise FOIDART
Christian GUEGUEN à Georges THIERY
Françoise HENRIQUEZ à Arlette BUZARE
Isabelle LOISEL à Pierre-Yves LE GROGNEC
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jean-Jacques MARTEIL

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation 21 Septembre 2023

Date de l'affichage 22 Septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice33Nombre de présents28Nombre de votants33

2023 75 Aménagement du centre de loisirs dans le bâtiment A de Polignac : demande de subventions (FIC, CAF...)

Rapporteur: J. Daniel

Le bâtiment A de Polignac accueillera le centre de loisirs Saute-Mouton après travaux.

Les travaux seront réalisés pour améliorer l'accueil des enfants (sanitaires rénovés, nouvelles fenêtres isolées posées, isolation des faux-plafonds, remplacement des dalles de sol à colle amiantée...).

Des équipements seront également à acquérir (mobilier et matériel pour espace détente, salles d'activités et de motricité, espace de restauration et cuisine, vestiaires, rangements...)

Des demandes de subventions seront faites, notamment auprès de Lorient Agglomération pour le reliquat du FIC 2021 (Fonds d'Intervention Communautaire), et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du Morbihan.

Il reste un reliquat de 19 000 € env. pour le FIC attribué en 2021 pour la construction de l'espace périscolaire de Prat Foën. Il sera sollicité pour les travaux d'aménagement du centre de loisirs.

Ce projet est de nature supra communale, car il accueille des enfants issus d'autres communes voisines de Guidel.

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Recu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02 Octobre 2023

ID: 056-215600784-20230928-DEL_2023_75-DE

Et la rénovation d'un centre de loisirs sans hébergement est, par nature, en forte cohérence avec le projet communautaire.

Le Conseil Municipal est invité à valider le projet et son plan de financement, et à solliciter ces subventions.

| TRAVAUX | HT | TTC |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Sols faïences | 24 000 € | 28 800 € |
| Plafonds Cloisons | 20 000 € | 24 000 € |
| Plomberie | 20 000 € | 24 000 € |
| Espace verts-clôtures | 5 000 € | 6 000 € |
| Peinture | 2 500 € | 3 000 € |
| Menuiseries extérieures | 20 000 € | 24 000 € |
| Équipements mobiliers | 37 500 € | 45 000 € |
| Imprévus sur travaux | 10 000 € | 12 000 € |
| TOTAL | 139 000 € | 166 800 € |

Plan de financement prévisionnel

| BESOINS | Montant HT | % | RESSOURCES | Montant HT | % |
|-------------------|---------------|------|---|---------------|------|
| Travaux | 101 500 € | 73% | Fonds d'Intervention Communautaire Lorient Agglomération (FIC) | 19 000 € | 14% |
| Équipements | 37 500 € | 27% | Caisse d'Allocations Familiales (Plan mercredi) | 83 400 € | 60% |
| | | | Autofinancement | 36 600 € | 26% |
| TOTAL DES BESOINS | 139 000 € | 100% | TOTAL DES RESSOURCES | 139 000 € | 100% |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 14 septembre 2023;

APPROUVE les travaux et l'acquisition d'équipements envisagés pour l'accueil du centre de loisirs Saute-Mouton dans le bâtiment A de Polignac, faisant l'objet de ces demandes de subventions ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès de Lorient Agglomération au titre du FIC 2021, de la CAF au titre du Plan mercredi et de tout autre organisme.

Adopté par 24 voix pour - 9 abstentions (Guy DECROIX, Isabelle LOISEL a donné procuration à Pierre-Yves LE GROGNEC, Pierre-Yves LE GROGNEC, Régis KERDEKHUE, Bernard BASTIER, Estelle MORIO, Jean-François SALVAR, Chantal DEMANGEON, Didier LEMARCHAND).

> Pour extrait conforme. Guidel, le 29 Septembre 2023

Le Maire,

Joël DANIEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Pribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.